

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 04/06/2025
ID Télétransmission : 033-213300635-20250603-142125-DE-1-1

**Séance du mardi 3 juin 2025
D-2025/160**

Date de mise en ligne : 05/06/2025

certifié exact,

Aujourd'hui 3 juin 2025, à 10h07,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 13H41 à 14H48

Présidence de Madame Claudine BICHET de 14H52 à 16H02

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Magali FRONZES,

Madame Marie Claude NOEL absente de 10H30 à 11H35, Monsieur Cyrille JABER présent jusqu'à 13H00, Monsieur Pierre de Gaetan NJIKAM MOULIOM présent à partir de 16H44, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 15H00, Monsieur Vincent MAURIN présent jusqu'à 16H05, Madame Brigitte BLOCH présente jusqu'à 16H45, Madame Magali FRONZES présente jusqu'à 17H35, Madame Sylvie SCHMITT présente jusqu'à 17H45, Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 17H55, Madame Tiphaine ARDOUIN présente jusqu'à 18H00

Excusés :

Madame Céline PAPIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelynne CERVANTES-DESCUBES, Madame Myriam ECKERT,

***Lutte contre les discriminations. Soutien aux associations.
Adoption. Autorisation.***

Monsieur Olivier ESCOTS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

En lien avec le Plan de lutte contre toutes les discriminations, adopté en juillet 2022, la Ville promeut une politique transversale pour faire de Bordeaux une ville inclusive, égalitaire et solidaire. Cet engagement se traduit notamment par le soutien aux associations de défense des droits et de lutte contre les discriminations et préjugés.

Dans le cadre de la campagne de subventions 2025, la Ville de Bordeaux a décidé de soutenir le Collectif des Organisations de Solidarité Internationale Issues des Migrations (COSIM), qui a pour but de favoriser les coopérations, le dialogue interculturel et renforcer l'intégration et l'inclusion des personnes ayant connu un parcours migratoire. Le projet associatif et le montant alloué sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

Structure	Objet	Montant
Collectif des Organisations de Solidarité Internationale Issues des Migrations - COSIM Nouvelle-Aquitaine	Financement d'animations et évènements en faveur du vivre ensemble, de la tolérance et de la mise en visibilité des compétences et apports issus des migrations, déploiement d'actions de sensibilisation pour encourager une citoyenneté active et lutter contre toutes les formes de discriminations auprès du grand public, des jeunes, des associations partenaires.	3 000 €

En complément des subventions, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériels, supports de communication ...) pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de l'association. A titre d'information, pour l'année 2023, le COSIM Nouvelle-Aquitaine a bénéficié d'aides en nature de la Ville de Bordeaux dont la valorisation s'est élevée à : 36 €.

Ces montants ne seront définitivement consolidés que dans le cadre de l'adoption du Compte Administratif 2025, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées pour l'exercice 2025 et de leur valorisation actualisée.

Ces dépenses sont envisagées sur les crédits disponibles et déjà prévues au budget de l'année 2025 Promotion Egalité Diversité Citoyenneté – Compte 65748 – Fonction 420 services communs.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser cette subvention au COSIM Nouvelle Aquitaine ;
- signer tous documents et conventions y afférents.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 3 juin 2025

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Olivier ESCOTS